

MAIRIE
32, rue Principale

Téléphone : 03 89 26 90 68
Télécopie : 03 89 26 98 90
Mél. : mairie.soppe-le-bas@tv-com.net
Site Internet : www.soppe-le-bas.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
Lundi : de 17 h à 19 h
Mercredi : de 8 h 30 à 11 h 30
Vendredi : de 10 h à 12 h

Permanence du maire et des adjoints
Sur rendez-vous

DÉPÔT LÉGAL 21 SEPTEMBRE 2016
Directeur de publication : Richard MAZAJCZYK

IMPRIMÉ PAR DOLLER GRAPHIQUES
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

EN OCTOBRE



- **Le 2** : Loto de la chorale Sainte-Cécile de Soppe-le-Bas, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- **Le 9** : Marché de puériculture de l'APVS, au foyer rural de Soppe-le-Haut

- **Les 15 et 16** : Week-end de la chance de l'Amicale des sapeurs-pompiers du Vallon, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- **Le 19** : Don du sang, maison polyvalente à Guewenheim
- **Le 20** : Don du sang, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- **Le 22** : Plantations d'automne, organisées par Flore et Loisirs
- **Le 23** : Le P'tit marché du Soultzbach
- **Le 29** : A retenir : Rendez-vous du patrimoine soppois

EN NOVEMBRE

- **Le 11** : Fête de la Saint-Martin
- **Le 20** : Le P'tit marché du Soultzbach

EN DÉCEMBRE

- **Le 11** : Repas de Noël des aînés du vallon du Soultzbach, organisé par l'association Gratitude

Amicale des sapeurs-pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers vous informe de son très prochain Week-end de la chance-lotos et vous donne rendez-vous pour un bon moment de convivialité...

WEEK END DE LA CHANCE	SUPER	LOTO	WEEK END DE LA CHANCE					
	SAMEDI 15 OCTOBRE 2016 Au Foyer Rural de Soppe-le-Haut Vente des cartons à partir de 19 h 15 Début des jeux à 20 h 00	DIMANCHE 16 OCTOBRE 2016 Au Foyer Rural de Soppe-le-Haut Vente des cartons à partir de 13 h 15 Début des jeux à 14 h 00						
	<ul style="list-style-type: none"> - UNE CENTRALE VAPEUR !!! - UN BON D'ACHAT DE 120 € !!! - UNE TABLETTE TACTILE !!! - DES BONS D'ACHATS DE 15, 30 €, ... !!! - CAMERA SPORTIVE EXTREM MOOV !!! - DES SACS GARNIS !!! ET DE NOMBREUX AUTRES LOTS DE VALEUR ... 	<ul style="list-style-type: none"> - UN BON D'ACHAT DE 120 € !!! - LE CONTENU D'UN CADDIE GARNI !!! - REPAS DEGUSTATION POUR 2 PERSONNES !!! - DES BONS D'ACHATS DE 15, 30 €, ... !!! - DES PLATS DE CHOUCRROUTE !!! - DES PANIERS ET SACS DE SAISONS !!! ET DE NOMBREUX AUTRES LOTS DE VALEUR ... 						
<p>partie mini bingo !!! (samedi et dimanche)</p>	<table border="1"> <tr> <td>1 CARTON :</td> <td>4 €</td> </tr> <tr> <td>6 CARTONS :</td> <td>20 €</td> </tr> <tr> <td>12 CARTONS (planche) :</td> <td>30 €</td> </tr> </table> <p>Flanches acceptées</p>	1 CARTON :	4 €	6 CARTONS :	20 €	12 CARTONS (planche) :	30 €	<p>DIMANCHE : UN CARTON OFFERT POUR TOUS LES JOUEURS DU SAMEDI</p>
1 CARTON :	4 €							
6 CARTONS :	20 €							
12 CARTONS (planche) :	30 €							
<p>ORGANISÉ PAR L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DU VALLON DU SOULTZBACH</p>		<p>RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS AU 03.69.19.08.31 OU AU 06.95.63.01.55 après 18h00</p>						

AUTOMNE 2016
Numéro 86



Dans ce numéro :

Les brèves de rentrée Solidarité	2
Un autre regard sur la forêt	3
Conseil de fabrique	3
Zoom sur les intempéries	4
Sapeurs-pompiers	5
Associations	5
État civil	8

ÉDITO

Toute l'équipe de rédaction du Flash 313 vous souhaite un bel automne.



Les Soppois se souviennent longtemps de ce dernier week-end de juin 2016 !

Si notre village a d'abord été épargné par les intempéries qui ont frappé des communes voisines, il a lui aussi été touché dans la nuit du 24 au 25 juin 2016.

C'est donc un numéro un peu spécial que nous vous proposons cette fois. Vous y trouverez le récit des événements ainsi que des détails sur les nombreuses interventions réalisées par les sapeurs-pompiers intercommunaux, sans oublier quelques informa-

tions sur les démarches entreprises par la commune.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour prêter main-forte aux sinistrés et éviter que les dégâts ne s'aggravent dans notre commune !

CHRONIQUE DE LA VIE DES GENS

La vague

Vendredi 24 juin 2016 : la commune est placée en vigilance orange. Effectivement, les orages arrivent dans la nuit, et il pleut bien. Samedi matin, vers 3 h 30, un coup de tonnerre assourdissant, puis c'est le déluge.

Le Triegenbach est un ruisseau qui serpente au fond du petit vallon entre la rue de Bretten et l'ancienne RN 83. Il prend sa source au lieu-dit Schweybrunn. Il débouche au village entre le n° 18 (propriété BITSCH) et le n° 20 (propriété WALGENWITZ) de la rue Principale, et reste en souterrain jusqu'au ruisseau par la rue des Juifs. Très vite, son lit est saturé, et c'est une vague qui submerge la rue Principale, arrache le portail du n° 22 (propriété

HINTERHOLZ), et s'engouffre en face dans le jardin et la maison du n° 17 (maison ALTHUSER). La pression de l'eau fait s'écrouler un mur de la propriété, et la vague déferle dans la rue des Juifs, entraînant pierres et gravats. Là, elle vient grossir la Soppe, en même temps que l'eau qui descend de la rue des Vignes et de tout le coteau, et celle qui vient de la rue de Bretten. La rue Principale, au centre du village, est devenue un cours d'eau. La vague poursuit sa route le long du ruisseau et saute la berge pour envahir la rue de Diefmatten et les propriétés des n° 4 (maison WELCKLEN) et n° 5 (maison ABBOUD).

La décrue se fait assez vite, laissant les gens abasourdis devant la rapidité

de l'événement, et devant l'importance des dégâts : sous-sols inondés, certains jusqu'au plafond, et voitures noyées. Une trentaine de propriétés sont touchées, le haut de la rue des Vignes est raviné. Les pompiers, qui étaient sur le pied de guerre, sont intervenus très vite, mais ne pouvaient pas être partout à la fois.

Les anciens disent que le ruisseau a toujours débordé, c'est vrai. La zone inondable avait été délimitée. Mais les dommages n'ont rien à voir avec la zone inondable, c'est tout le village qui a été touché. C'est un événement météorologique exceptionnel, qui par définition n'est pas prévisible. Pour autant, rien ne prouve qu'il ne se reproduira pas.

André DEYBER

À MÉDITER

« L'Homme sage apprend de ses erreurs, l'Homme plus sage apprend des erreurs des autres »

Confucius

Les brèves de rentrée

C'est déjà la rentrée et la plupart des écoliers sont dans les starting-blocks pour retrouver leurs camarades de classe et raconter leurs souvenirs de vacances.

C'est également une rentrée riche en événements qui nous attend et la municipalité se doit de vous informer sur les actions entreprises cet été et qui auront une influence sur la vie de notre village.



Les constructions en cours

Le site de construction de la nouvelle mairie a été délimité en juillet et les travaux de terrassement ont démarré mi-août. La prochaine étape sera impressionnante, puisque des pieux en béton seront implantés par une foreuse spéciale à l'endroit même des fondations de cet édifice. Si le chantier se déroule sans encombre, le bâtiment comprenant non seulement la mairie mais aussi l'atelier communal devrait être couvert avant la mauvaise saison.

Concernant le chantier de la nouvelle école élémentaire, il a quant à lui pris un peu d'avance. En effet, les fondations viennent d'être coulées et, dans la foulée, le bâtiment sortira de terre. Là encore, il s'agit de la construction de deux salles de classe, d'une salle de réunion et d'un bureau pour le directeur de l'école. Projets modestes, pas de superflu, mais pro-

jets utiles, fonctionnels et tournés vers l'avenir.

Je vous donne rendez-vous le 29 octobre, lors du « Rendez-vous du patrimoine soppois », pour vous expliquer ces deux projets plus en détail.

Les différentes phases de ces travaux feront l'objet d'articles sur notre page Facebook et dans le *Flash 313*.

Environnement proche de la nouvelle mairie

Vous avez été plusieurs à m'interpeller sur la propreté de l'éco-point situé rue de l'Église. En effet, on constate, depuis le pont de la Pentecôte, une recrudescence de dépôts d'immondi-ces qui jonchent régulièrement le sol devant les conteneurs. Il semble bien plus facile de déposer ses encombrants là que d'attendre la déchetterie mobile ou de se rendre à la déchetterie fixe d'Étuefont.

L'employé communal, qui n'est là que deux jours par semaine, s'efforce tant bien que mal de maintenir cet endroit propre. Les élus nettoient également les abords. Mais force est de constater que les incivilités continuent.

Quelles sont les pistes d'amélioration évoquées pour régler cette situation ?

- Déplacement de l'éco-point vers un autre lieu plus visible
- Mise en place d'une ca-

méra de vidéosurveillance dès que la nouvelle mairie sera opérationnelle

- Action soutenue des Brigades Vertes (déjà des résultats à ce jour)
- Campagne de surveillance réalisée par des bénévoles

Ces différents points seront examinés par le comité consultatif « Cadre de vie ». Nous vous tiendrons informé de la suite réservée à cette problématique.

Monument aux morts

Le monument aux morts passe quelque peu inaperçu quand on traverse la rue Principale de notre village. D'autre part, lors de notre devoir de mémoire du 11 Novembre, la cérémonie nécessite la contribution systématique des Brigades Vertes pour intervenir au niveau de la chaussée, afin de réguler la circulation et d'arrêter dans certains cas le trafic routier.

Ce monument aux morts aurait toute sa cohérence sur l'espace vert situé rue de l'Église, bordé d'un côté par le cimetière et de l'autre par le Soultzbach.

La mise en valeur de cette structure doit avant tout rester simple et sobre. Une réflexion sur la question sera confiée au comité consultatif « Cadre de vie ». Votre avis nous intéresse, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur le sujet.

Le Maire

Solidarité

Opérations « brioches »

L'opération « brioches » organisée par l'Association des parents et amis de l'enfance inadaptée (APAEI) de Dannemarie a eu lieu du 6 au 11 septembre 2016. Cette année, les fonds collectés serviront au financement d'un habitat alternatif, à Dan-

nemarie, qui permettra à des adultes présentant un handicap mental de vivre de façon plus autonome à proximité de leur environnement social et familial.

Les 115 brioches vendues dans notre village ont permis de reverser 575,20 euros à l'APAEI. Un grand merci aux bénévoles

qui ont assuré la vente et aux généreux donateurs !

Si vous souhaitez vous aussi apporter votre aide pour que la vente des brioches puisse être effectuée dans tout le village, n'hésitez pas à vous manifester !

Les Gamins

Cette année encore, Les Gamins ont remporté un franc succès lors de la célèbre course de caisses à savon ! En effet, le public était présent en masse, la bonne humeur était de la partie autant sur le bord de la route qu'à la buvette.

Il était important pour la jeune association d'être soutenue et les villageois

l'ont compris, merci à eux ! Merci aussi aux plus de 40 bénévoles, jeunes et moins jeunes, aux 29 partenaires qui ont largement participé à la qualité de l'événement et aussi à la commune qui soutient l'association.

Dans cette dynamique de joie et de bonne humeur, Les Gamins ont dévalé la

piste à toute allure dans leur tondeuse géante. Ils sont maintenant à la recherche d'une âme charitable pour stocker cet engin hors normes.

Si vous pouvez aider Les Gamins, contactez-les au 06 66 72 80 79.



La Fête de Noël des aînés du vallon du Soultzbach, organisée par l'association Gratitude, aura lieu le dimanche 11 décembre 2016, à partir de 11 h 30.

ASL (commune du Haut-Soultzbach)

La rentrée à l'Association Sports et Loisirs, à Soppe-le-Haut

Informatique

- **Tablette Android** : 4 séances (44 €), les mardis de 14 h à 16 h. 1^{re} séance le 27 septembre. Les participants devront apporter leurs tablettes personnelles.
- **Prise en main d'un PC Windows 7/8/8.1/10** : 8 séances (84 €), les mardis de 16 h à 18 h. 1^{re} séance le 27 septembre.
- **Photos** : 8 séances (92 €), les jeudis de 16 h à 18 h. 1^{re} séance le 29 septembre.
- **Découverte de l'Internet** : 4 séances (44 €), les mardis de 9 h 30 à 11 h 30. 1^{re} séance le 27 septembre.
- **Formule Club** : 30 séances (100 €), les jeudis de 14 h à 16 h. 1^{re} séance le 29 septembre.

Responsable des ateliers : André CEVLOVSKY, tél. 03 89 82 41 28 ou e-mail à an.cevlo@laposte.net

Création florale : confection d'une composition florale 1 fois par mois dont le thème est en rapport avec la saison et les fêtes, les jeudis, 1^{er} groupe de 18 h à 19 h 30, 2^e groupe de 19 h 30 à 21 h. 1^{re} séance le

29 septembre. Tarif : 20 € l'année + 16 € adhésion + le coût de la composition (achat fleurs - contenant - accessoires).

Cours animés au foyer rural par Rose Marie FRICKER, tél. 03 69 19 20 59

Scrapbooking : l'art du découpage et de la mise en scène des photos, 1 fois par mois le mardi de 14 h à 18 h, 1^{re} séance le 6 septembre. Mise à disposition du matériel (perforatrices, pochoirs, embellissement, papiers, etc.). Tarif : 30 € l'année + 16 € adhésion.

Cours animés au club house par Rose Marie FRICKER, tél. 03 69 19 20 59

Atelier de couture : que vous soyez débutantes ou confirmées, n'hésitez pas, rejoignez-nous 1 fois par mois le mardi de 13 h 30 à 18 h. 1^{re} séance le 20 septembre. S'il y a des candidates pour en soirée, se renseigner auprès de l'animatrice. Mise à disposition d'une machine à coudre et d'une surjeteuse. Tarif : 50 € l'année + adhésion 16 €.

Cours animés au club house par Rose Marie FRICKER, tél. 03 69 19 20 59

« Foot loisir » : 1 dimanche sur 2, à 10 h, rendez-vous sur le terrain. L'activité « foot loisir » permet de jouer dans un esprit convivial, sans enjeu de compé-

tition, et comprend des personnes de tous âges, hommes, femmes, enfants à partir de 6 ans. L'objectif est de s'amuser, de se détendre et de taper dans le ballon. Tarif : adhésion 16 € adulte, 8 € enfant.

Contact : Thierry VAUT, tél. 06 12 57 53 37

Mini-tennis : le lundi de 16 h 30 à 17 h 30, à partir de 6 ans. Nous fournissons raquette et balles. 1^{re} séance le 12 septembre. Tarif : 35 € avec licence.

Contact : Rose Marie FRICKER, tél. 03 69 19 20 59

« Badminton loisir » : activité pratiquée en salle (au foyer rural) de novembre à avril, les jeudis de 19 h 30 à 22 h. Tarif : 14 € + adhésion 16 €.

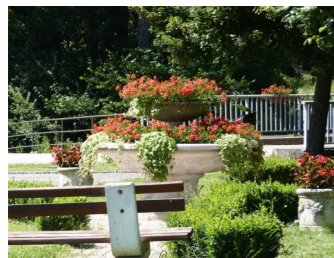
Encadrement : Claude BUESSLER, tél. 03 89 82 52 20

Jeux de société pour les seniors : cette animation est destinée à nos seniors, une fois par mois, une après-midi conviviale autour de jeux de société entrecoupée d'un goûter. Si vous êtes intéressés par cette animation, rendez-vous le 13 octobre à 14 h au chalet club house. Tarif : 10 € + adhésion 16 €.

Contact : Rose Marie FRICKER, tél. 03 69 19 20 59



Flore et Loisirs



Fidèles au poste, les bénévoles de l'association Flore et Loisirs se sont occupés tout au long de l'été de l'arrosage et de l'entretien des plantes mises en place dans les jardinières, les parterres et les bacs à fleurs en différents points du village lors des « plantations de printemps », qui se sont déroulées dans le cadre de la Journée Citoyenne. Déjà, les « plantations d'automne » s'annoncent : elles auront lieu cette année le **samedi 22 octobre**. Flore et Loisirs vous donne rendez-vous à **8 h**, près de la mairie, pour partager cette demi-journée de travail conviviale en faveur de

l'embellissement du village, qui débutera par un café de bienvenue !

Comme vous le savez, Flore et Loisirs – acteur majeur de l'embellissement et de l'animation du village – compte aussi, depuis de nombreuses années, une section « poterie », placée sous la responsabilité de Michael BODI, et une section « peinture », dont la responsable est Michèle LUPORI. En début d'année, l'association a décidé d'ajouter une corde à son arc en créant une section « histoire et patrimoine ». Flore et Loisirs a désormais trouvé la responsable de cette nouvelle section en la personne de

Sophie LICHTIN. Dynamique, la jeune femme ne manque pas d'idées. La section « histoire et patrimoine » prêtera d'ailleurs son concours aux organisateurs de la manifestation sur le thème des bâtiments publics soppois qui aura lieu le **29 octobre 2016**. Un rendez-vous passionnant en perspective ! Si les activités de la section vous intéressent, n'hésitez pas à vous adresser directement à Sophie LICHTIN au 03 89 26 91 32.

Pour tout renseignement sur l'association, vous pouvez prendre contact avec le président, Joseph WIO-LAND, au 03 89 26 91 59.

Danse country à la salle communale

Les cours de danse ont repris dès la première semaine de septembre à la salle communale.

Les inscriptions restent ouvertes pour les retardataires.

Débutants : mercredi soir à partir de 19 h

Intermédiaires : jeudi soir à partir de 19 h

Contact : Antoinette ALTER
Tél. : 03 89 82 53 64
E-mail : antoinette.alter@tv-com.net

Association des parents du Vallon du Soultzbach

L'Association des Parents du Vallon du Soultzbach se dénomme ainsi pour la simple et bonne raison qu'elle réunit des parents d'enfants scolarisés ou habitant à Soppe-le-Bas et au Haut Soultzbach.

La volonté principale de notre association est d'organiser bénévolement différentes activités pour les enfants des deux communes. Les bénéfices des animations permettent de soutenir financièrement les écoles dans leurs projets pédagogiques à la demande des enseignants.

Lors de notre dernière assemblée générale, suivie d'une réunion de comité, le bureau a été renouvelé comme suit : M. Thierry VAUT succède à M. Bruno DE SIMONE au poste de président.

M^{me} Karine LILLER reste vice-présidente, M^{me} Christelle DE SIMONE au poste de trésorière, et M^{me} Aurore BRUCKERT succède à M^{me} Susanne MOULIN au poste de secrétaire. M^{mes} Agnès PEREZ, Susanne MOULIN et Catherine HIRTZ complètent le quatuor pour former un comité au service de nos enfants. Que cette information soit aussi l'occasion de les remercier plus particulièrement, car c'est aussi leur disponibilité et leur implication qui déterminent la pérennité et le dynamisme du groupe.

Nos activités de cette fin d'année :

• Le **9 octobre** aura lieu le **marché de la puériculture**, organisé au foyer de Soppe-le-Haut.

• L'incontournable **Saint-Martin** se déroulera cette année le **11 novembre**, également au foyer de Soppe-le-Haut, avec un défilé aux lampions dans les rues du village.

• Cette année 2016 ne pourra se clôturer sans le passage de notre grand **Saint Nicolas** !

Notre association est ouverte à toute personne du vallon, ou ayant ses enfants scolarisés dans notre regroupement pédagogique intercommunal, souhaitant s'investir dans les activités au service de nos enfants. Si vous êtes attiré par le milieu associatif, vous pouvez nous contacter sur notre boîte mail, apvs68@gmail.com, ou au 06 12 57 53 37.

Le comité de l'APVS

Un autre regard sur la forêt

Selon quel principe de calcul est gérée la forêt communale ?

Pour une grande étendue de forêt, la première question qui peut venir à l'esprit est de se demander de combien pousse la forêt par an en volume. La question peut aussi se formuler ainsi : quels sont les intérêts du capital bois que la forêt produit par an ? Ou de manière plus correcte : quelle est la production biologique de bois en forêt correspondant à l'accroissement de la matière bois produite par la croissance des arbres pendant une période donnée ?

Sur notre territoire français, ce chiffre d'accroissement annuel peut varier de 1 m³ par hectare et par an à 22 m³/ha/an, ce sont les extrêmes. Ce chiffre est déterminé en fonction des essences, des facteurs cli-

matiques et de la qualité des sols. Dans le peloton de tête, en général au-delà de 10 m³/ha/an, on retrouve des résineux. Il s'agit en somme des pins, sapins et mélèzes. Ces essences assez recherchées, donc rentables, ne seraient de toute façon pas écologiquement viables dans notre village où évoluent essentiellement des feuillus classiques.

Pour Soppe-le-Bas, l'ONF a estimé après expertise que ce chiffre appelé « la possibilité » est de 6,5 m³/ha/an.

La municipalité en place en 2007 a demandé de partir sur le chiffre de 6,1 m³/ha/an pour la prévision des coupes sur la période 2008-2027. Ce chiffre peut néanmoins être revu chaque année par le conseil municipal. Pour les prochaines coupes de bois

2016-2017, il pourrait être de 4,5 m³/ha/an. Selon l'ONF, il s'agit là « d'une volonté de laisser vieillir le patrimoine, en particulier en préservant les sujets à caractère remarquable par leur taille et leur situation ». Globalement, cela signifie qu'on ne touche pas « au capital » mais que le but est de chercher à prélever du bois dans une proportion correspondant à l'accroissement naturel de la forêt. C'est dans cette marge de manœuvre que l'on démontre que récolter du bois et pratiquer de la gestion durable peuvent aller de pair.

Les volumes mobilisés proviennent ainsi en grande majorité de coupes d'amélioration qui auront un impact positif sur la qualité des peuplements.

Pascal TRIANTAFYLLIDIS-
RICHERT



Le dépôt de déchets verts, rue de Guewenheim, sera fermé aux véhicules du 1er décembre 2016 au 15 mars 2017. Le site restera accessible à pied.

Conseil de fabrique

Soppe-le-Bas se mobilise pour son église !

Encore quelques jours et la **souscription publique** en faveur de la rénovation de l'église Saint-Vincent sera officiellement lancée.

Cette souscription vise à permettre aux Soppois et à toute personne s'intéressant à notre église de faire des dons destinés à sa rénovation (toiture, vitraux, clocher).

Vous retrouverez bientôt toutes les informations concernant la souscription dans la plaquette qui sera distribuée dans les boîtes aux lettres, accompagnée d'un

bulletin de souscription, mais aussi sur la page <http://www.soppe-le-bas.fr/eglise>.

« **Rendez-vous du patrimoine soppois** »

Vous aimeriez en savoir plus sur l'église et sur les autres bâtiments publics de Soppe-le-Bas ? Nous vous invitons, le **samedi 29 octobre 2016**, à un « **Rendez-vous du patrimoine soppois** » consacré à ce thème – une bonne occasion d'en savoir plus sur ces éléments de notre patrimoine local. C'est à un véritable voyage dans le temps que les Soppois sont

conviés ! Là encore, les détails vous parviendront bientôt.

Mobilisons-nous pour la défense de notre patrimoine !

Un nouveau membre pour le conseil de fabrique

Le 14 septembre, M. Pierre MARTINEL a été élu membre du conseil de fabrique pour succéder à Jean-Claude GLARDON, qui s'est retiré du conseil. Le conseil de fabrique souhaite la bienvenue à M. MARTINEL et remercie M. GLARDON de son travail au service de la fabrique de l'église.



Conscient de l'effort demandé aux Soppois, le conseil de fabrique renonce cette année à sa traditionnelle collecte en faveur du chauffage de l'église.

Bien entendu, les dons en faveur du chauffage de l'église restent les bienvenus et permettront comme à l'accoutumée aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable, sur la base du reçu fiscal qui leur sera délivré. Si vous souhaitez que votre don soit affecté au chauffage de l'église, merci de le préciser.

CALAMITY BLUE



9, Vieille Route
68780 Soppe-le-Bas
09 62 15 00 19
apvs68@gmail.com

Page Facebook : association des parents du vallon du Soultzbach

Siel Bleu

Prochainement dans votre commune :



• **Un atelier culinaire sénior (plus de 55 ans)** animé par une diététicienne.

Si vous aimez cuisiner et que la nutrition vous intéresse, ces ateliers sont faits pour vous. Lors de ces ateliers, vous aurez l'opportunité d'en con-

naître davantage sur l'alimentation et d'avoir un plat complet et équilibré à déguster chez vous ! (Entrée, plat, dessert)

• **Un atelier culinaire pour les parents d'enfants en bas âge (0 à 3 ans)** animé par une diététicienne. Venez découvrir pourquoi, et comment mener à bien la diversification alimen-

taire de votre enfant en réalisant des petits pots bébés équilibrés et adaptés à ses besoins.

Toutes les informations vous seront communiquées prochainement, mais n'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie pour avoir des renseignements supplémentaires et nous renseigner sur vos disponibilités.

Les Faucheurs de Marguerites

Baptême de l'air en ULM tout l'année à Soppe-le-Bas
Pour toute information, veuillez contacter M. Pierre BELLMANN.
Tél. : 06 23 12 00 36, e-mail : p.bellmann68@gmail.com

Apalib

L'Apalib propose, dans notre village, une activité de maintien en forme le mardi de 9 h à 10 h et de

danse country le mercredi de 14 h à 15 h 30. N'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour tout

renseignement sur ces activités ou toute inscription.



Zoom sur les intempéries de juin 2016

Côté commune

Les conditions climatiques exceptionnelles de cette année — le premier semestre 2016 a été marqué par un excédent de précipitations de plus de 30 % en moyenne sur le pays — expliquent en partie l'ampleur des dégâts constatés : les sols saturés d'eau n'ont plus pu absorber les trombes d'eau qui se sont abattues cette nuit-là sur notre commune (environ 68 mm de pluie en l'espace de deux heures !).

Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposée immédiatement auprès des services préfectoraux. Une campagne de communication par l'intermédiaire du site Internet, de Facebook et de l'ancêtre et néanmoins très efficace bouche-à-oreille a été lancée afin d'informer la population de cette démarche : les déclarations de sinistre ont été reçues en mairie dès le lundi matin, afin de recenser le nombre d'habitations touchées.

L'arrêté du 26 juillet 2016 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est paru au Journal officiel le 12 août 2016 et les personnes touchées ont été averties par courrier.

Alerté par nos soins, le SIC-TOM a pris en charge la

mise à disposition des bennes pour les personnes sinistrées dès le mercredi suivant les inondations.

La commune a également fait intervenir une société pour une campagne de nettoyage des tabourets siphons, certains étant entièrement remplis de sable et de cailloux.

Soucieux de rechercher des solutions à long terme afin d'éviter que ce genre d'événement ne se reproduise, nous avons sollicité le concours du service Rivières et Barrages du Conseil départemental du Haut-Rhin, qui réalise des études hydrauliques gratuites en faveur des communes, ainsi que du Syndicat mixte pour l'aménagement et la renaturation du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux (SMARL), qui a pour objet d'assurer la conservation, la mise en valeur, l'amélioration et la meilleure utilisation du patrimoine hydraulique et naturel du bassin versant.

Le riviériste du SMARL est passé sur site dans le courant de la semaine 27 afin de constater l'état du cours d'eau le Soultzbach.

Une réunion s'est tenue le 11 juillet 2016 : le service Rivières et Barrages du Conseil départemental — représenté par M. Georges

WALTER, directeur du service Environnement et Cadre de Vie, et M^{me} Olivia GHAZARIAN, ingénier du service — est venu sur place, afin de visiter les différents sites problématiques de la commune :

- le haut du village côté Guewenheim (écoulement d'eau vers la rue des Vignes) ;
- le Triegenbach ;
- le chemin du Merckenbach ;
- la rue de Diefmatten ;
- le Soultzbach.

Suite à cette visite sur site, le Conseil départemental nous fera parvenir ses études et propositions de solutions à l'automne. Ce document sera présenté au conseil municipal, afin de planifier la réalisation d'éventuels travaux sur le territoire communal. Il conviendra ensuite de conduire des études de sols ainsi qu'une enquête publique préalable.

Autant dire que cela nécessitera un peu de temps, mais soyez assurés que le conseil municipal souhaite mettre en œuvre des solutions pérennes qui permettront de limiter les conséquences d'événements climatiques tels que celui que nous avons vécu ce 25 juin.

Côté sapeurs-pompiers intercommunaux

Samedi 25 juin, 4 h 20. Les bips retentissent pour « opérations multiples ».

L'ensemble des personnels disponibles rejoignent la caserne. À notre arrivée, une dizaine d'interventions sont à traiter. Très vite, les personnels sont répartis en trois équipes et les interventions sont attribuées selon l'indication de gravité donnée lors de l'appel des secours.

Une équipe reste en caserne pour établir un poste de commandement, et un binôme de sous-officier est engagé avec le quatrième engin pour réaliser une reconnaissance sur l'ensemble du vallon du Soultzbach.

Lors du premier message de situation sur site, l'ampleur des inondations est donnée :

« Sommes en présence d'une cave d'environ 50 mètres carrés, inondée sur environ 1,60 mètres. Nous mettons les moyens d'épuisement en œuvre, l'intervention sera de longue durée. »

Lorsque les deux tons retentissent, plusieurs habitants se réveillent et se rendent compte qu'ils sont également sinistrés.

Très vite, la liste des interventions s'allonge, pour finir au nombre de 31.

Cela engendre que nous devons trier les interventions par urgence mais également par moyen hydraulique nécessaire pour traiter la demande.

Les moyens étant limités au centre de Soppe, nous faisons appel aux renforts du centre de secours de Burnhaupt-le-Bas, ces derniers venant nous épauler avec une équipe, le reste de leurs personnels étant engagé sur leur secteur.

L'autorité municipale est prévenue et se rend très rapidement sur place. De nombreuses actions préventives sont réalisées, comme la signalisation de l'inondation de la rue de Diefmatten et d'une voie impraticable de la rue des Juifs due aux gravats d'un mur arraché sous la pression de l'eau, ...

Une mise en sécurité d'une femme et de deux enfants est également entreprise, ces derniers étant prisonniers dans leur habitation.

Vers 16 h 00, l'essentiel des interventions dites urgentes sont traitées.

Une partie des moyens est ensuite affectée au nettoyage de la rue des Juifs sur le tronçon où la boue a obstrué les tabourets siphons ; cela en prévision d'un orage annoncé dans la soirée mais heureusement qui n'aura pas lieu.

Le reste du personnel est chargé du reconditionnement du matériel en caserne.

Le dispositif est levé à 19 h 30.

De nombreuses heures d'administratif sont encore à effectuer pour l'encadrement sur les jours qui suivent.

Adjudant-chef Jérôme MULLER

Jeunes sapeurs-pompiers : c'est la rentrée !

Tu as plus de 11 ans ? Le métier de sapeur-pompier t'intéresse ? Alors n'hésite pas à t'inscrire aux Jeunes Sapeurs-Pompiers de la vallée de la Doller et du Soultzbach.

Cette formidable école de vie te formera aux gestes de premiers secours, aux techniques d'attaque du feu, sans oublier un entraînement physique et sportif.

Pour tous renseignements, n'hésite pas à me contacter.

Adjudant-chef Jérôme MULLER,
cis.soppe-le-bas@tv-com.net

